

Fiche action 4-2

INTEGRATION DU RISQUE INONDATION DANS L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Nature de l'action :

Il s'agit d'assurer une animation auprès des collectivités chargées de l'urbanisme dans l'objectif d'une meilleure prise en compte des inondations dans le processus d'aménagement du territoire.

Territoire concerné :

Périmètre de l'EPTB du bassin de l'Aude

Description de l'action :

Il s'agit de mettre à disposition des intercommunalités, deux animateurs équivalent temps plein destinés à :

- les aider à intégrer la gestion du risque inondation défini dans les PPRI, le PAPI et la SLGRI, dans l'élaboration et le suivi des documents d'urbanismes (PLU, SCOT).
- les assister dans la définition et le suivi d'études destinées à rechercher des solutions permettant de diminuer l'aléa sur les zones à enjeux les plus forts.
- privilégier le ralentissement des écoulements afin de ne pas aggraver le risque inondation à l'aval (cohérence avec l'action des syndicats de bassins).
- faciliter la prise en compte du PPRI, notamment ses prescriptions, dans le processus d'aménagement du territoire.
- coordonner et faciliter les actions de sensibilisation au risque d'inondation définies dans l'axe1. (repères de crues, sensibilisation des scolaires, des élus, du grand public...).
- coordonner au sein de ces collectivités les actions de réduction de vulnérabilité (lien avec l'axe 5).
- favoriser la prise en compte des recommandations du SDAGE et du SAGE en matière de gestion du risque inondation en complémentarité avec les objectifs d'atteinte de bon état des cours d'eau (lien avec l'axe 6).

Maîtres d'ouvrage de l'action :

SMMAR EPTB Aude

Modalités de mise en œuvre :

Deux agents pour l'ensemble du territoire concerné, soit un agent pour le territoire Narbonnais et Lézignanais, et un agent pour le Carcassonnais, Lauragais et haute vallée de l'Aude.

Coût prévisionnel :**0.600 M****Participation prévisionnelle des partenaires financiers :**

- Maître d'ouvrage : 60% à 70%
- Etat MEDD : 00%
- Europe : 30% à 40%
- Conseil Régional LR : 00%
- Conseil Général Aude : 00%
- Autres financeurs : /

Echéancier prévisionnel :

Années	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Actions et travaux	0,100	0,100	0,100	0,100	0,100	0,100

Communication :

Les modalités de communication seront privilégiées au travers des articles de presse et des manifestations avec les élus locaux.

Indicateurs de suivi / réussite :

- Nombre d'avis formulés sur les documents d'urbanisme.
- Nombre d'études de ruissellement engagées et lien avec les enjeux (population concernée).
- Transcription dans les recommandations des SAGE, des SCOT et des PLU.